



Union Nationale
de l'Apiculture Française



Paris, le 18 juin 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE – INVITATION

Le Conseil général de l'Ain adhère au programme « Abeille, sentinelle de l'environnement »

Le Conseil général de l'Ain, conscient de la menace qui pèse sur les abeilles, a décidé de s'associer à l'UNAF dans le cadre du programme « Abeille, sentinelle de l'environnement ». Pour sensibiliser le grand public et symboliser son engagement, le Conseil général de l'Ain s'apprête à accueillir 6 ruches au Musée départemental de la Bresse-Domaine des Planons.

Rachel Mazuir, Sénateur de l'Ain, Président du Conseil général
Henri Clément, Président de l'Union Nationale de l'Apiculture Française
Guy Saunier, Président du Syndicat Apicole de l'Ain

ont le plaisir de vous convier

à l'inauguration du rucher 3 Juillet 2009 à 10h30

Musée départemental de la Bresse – Domaine des Planons
Hameau de la Mulatière - 01380 Saint-Cyr-sur-Menthon

en présence de :

Guillaume Lacroix

Vice-président du Conseil général, chargé des affaires économiques,
de l'aide aux communes et de l'administration générale

André Philippon

Vice-président du Conseil général, chargé de l'environnement
et du développement durable

Jean-Paul Rodet

Vice-président du Conseil général, chargé de la culture,
de l'enseignement supérieur et des sports

Joseph Revel,

Apiculteur référent du rucher
et de nombreux apiculteurs



L'engagement du Conseil général de l'Ain

Le département de l'Ain, partagé entre montagnes, forêts et bocages est une terre d'élevage extensif et de sylviculture. Bien qu'ayant connu un fort développement industriel, il a toujours su préserver une faune et une flore remarquables. L'éducation à l'environnement, est l'un des enjeux majeurs du Conseil général de l'Ain. C'est dans ce contexte qu'il a décidé de s'associer à l'UNAF et

au programme « Abeille, sentinelle de l'environnement » en installant 6 ruches dans le Musée départemental de la Bresse-Domaine des Planons.

Un choix d'implantation judicieux : le Musée départemental de la Bresse-Domaine des Planons

Les Musées départementaux de l'Ain, véritable maillage du territoire, témoignent de la volonté du Conseil général de l'Ain de mettre en valeur la diversité des patrimoines culturels et naturel de l'Ain. A chaque musée, ses thèmes.

Expositions et collections permanentes permettent aux visiteurs de découvrir le patrimoine bressan, ses emblèmes et son rapport à nos enjeux de société actuels. (Rapports de l'homme à la nature, à l'alimentation, à l'habitat). Le Musée départemental de la Bresse-Domaine des Planons est apparu naturellement comme le lieu idéal pour implanter un rucher.

Les abeilles et leur action vitale pour la pollinisation trouveront rapidement leur place parmi les 20 hectares de bois du domaine, où chênes centenaire et créations contemporaines se côtoient. De plus, le musée ouvert à un très large public, individuel, familial ou scolaire, est parfaitement adapté à l'accueil des personnes handicapées.



La protection des abeilles : un engagement crucial de l'UNAF pour la biodiversité

L'UNAF se bat depuis des années pour faire de la protection des abeilles une cause écologique nationale. En effet, les abeilles, non contentes de nous offrir du miel, sont indispensables à la pollinisation, donc à la reproduction de 80% des végétaux, soit environ 200 000 espèces différentes. Or, elles connaissent aujourd'hui un taux de mortalité anormalement élevé de 30% par an selon certaine région. Lancé par l'UNAF, en décembre 2005, le projet « Abeille, sentinelle de l'environnement » est un programme national de sensibilisation et d'information sur la sauvegarde de la biodiversité végétale à travers la protection des abeilles appliquée en étroite collaboration avec des partenaires locaux publics ou privés.

Le saviez-vous ?

Selon les données de l'INRA, 35% de la quantité de notre alimentation et 65% de sa diversité dépendent de la pollinisation par les abeilles

Une reine pond jusqu'à 2000 œufs par jour, 130 000 par an et 500 000 dans sa vie

Une colonie, contient 10 à 80 000 abeilles. En une journée, une colonie de 40 000 abeilles, dont 30 000 butineuses, visitent 21 millions de fleurs, soit 700 fleurs par abeille.

Soit pour 20 000 butineuses d'une ruche : 14 millions de fleurs visitées quotidiennement

Une butineuse récolte 40 mg de nectar, ce qui donnera 10 mg de miel et 20 mg de pollen

☛ Pour en savoir plus sur le Conseil général de l'Ain et sur le Musée départemental de la Bresse-Domaine des Planons, connectez-vous sur le site www.ain.fr

☛ Pour tout savoir sur l'UNAF, téléchargez le dossier de presse et la charte « Abeille, sentinelle de l'environnement » sur www.unaf-apiculture.info.

CONTACTS PRESSE

Nadia Pierson

Relations presse

UNAF

Portable : 06 18 73 94 32

contact.presse@unaf-apiculture.info

Céline Moyne-Bressand

Conseil général de l'Ain

Direction de la communication

Tél. 04 74 32 32 16

celine.moyne-bressand@cg01.fr